

POUR UNE CARTOGRAPHIE DES CHAMPIGNONS DU HAUT-RHIN

Par Bernard CROZES

Au moment où Régis COURTECUISSÉ de la Faculté de Pharmacie de Lille, lance son projet d'inventaire national et de cartographie des Mycota français, il me semble nécessaire de réfléchir à ce que notre Société Mycologique pourrait apporter en participant à cet inventaire.

L'idée de cartographier les différentes espèces de champignons n'est pas nouvelle.

Nos voisins allemands viennent de publier 2 ouvrages remarquables (*) recensant quelques 3511 espèces (champignons à lamelles et aphylophorales) qui représentent 16 années de travail. Vincent RASTETTER a contribué à cet inventaire puisque certaines "mailles" débordent sur l'Alsace et notamment la forêt de la Hardt qu'il connaît bien.

Les Suisses de l'équipe de BREITENBACH et KRANZLIN (auteurs des 3 tomes "Champignons de Suisse") ont également cartographié les espèces de la région de Lucerne (cf. cartes pages 12 et 13 du tome 1).

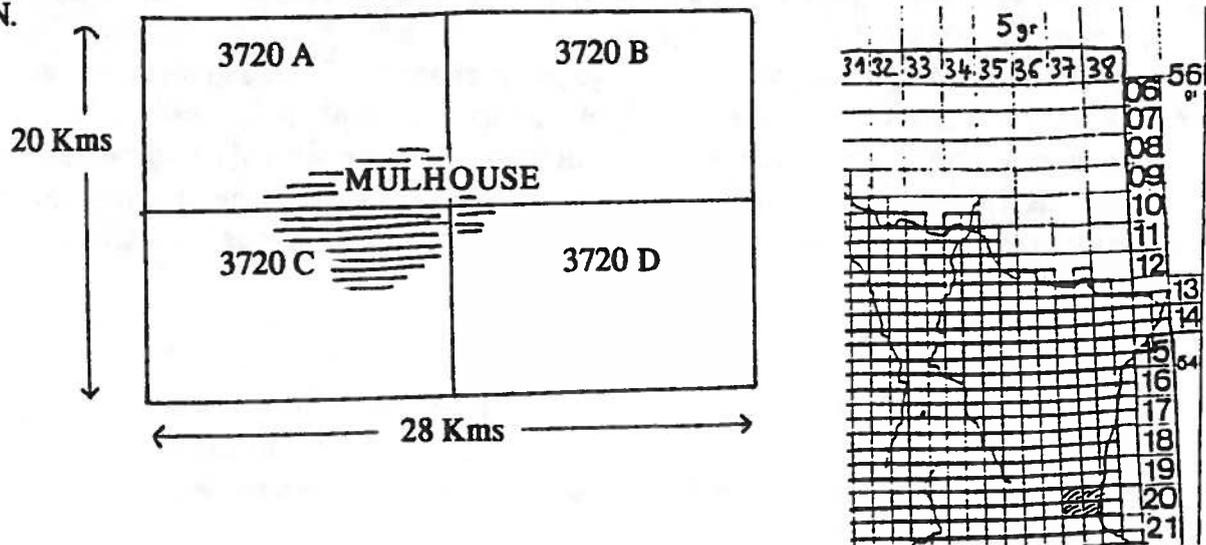
La logique voudrait que tous les pays adoptent un découpage identique utilisé en cartographie internationale comme c'est le cas pour les inventaires en botanique. Dans ce cas, c'est le système UTM qui prévaut et il est vraisemblable qu'un programme d'inventaire européen des champignons, qui pourrait voir le jour d'ici quelques années, adoptera un tel système.

Dans ces conditions, on a du mal à comprendre pourquoi le programme français va reposer sur un quadrillage "à la française" basé sur le méridien de Paris. Ce serait, paraît-il, pour des raisons de commodité d'utilisation des cartes actuelles.

En deux mots, voici le découpage qui nous est proposé. Il consiste en Mailles élémentaires nationales (MEN) de 10x14 Kms (ou 0,1x0,2 gr.) désignées par 4 chiffres et 1 lettre selon une convention.

Exemple: Prenez la carte IGN n° 31 de la série verte au 1/100000.

MULHOUSE est au centre d'un rectangle de 20 Kms sur 28 Kms représentant 4 MEN. Ce rectangle figure sur la carte délimité par les parallèles 5,40 gr et 5,80 gr et les méridiens 53,20 gr et 53,00 gr. Il suffit de partager ce rectangle en quatre parties égales pour obtenir les 4 MEN.



* Verbreitungsatlas der Grosspilze de G. KRIEGLSTEINER chez ULMER (Stuttgart)

Une carte en annexe représente les différentes mailles couvrant notre zone de prospection (sud du département du Haut-Rhin).

Nos collègues de la Société Mycologique de Strasbourg, après avoir analysé le programme de COURTECUISSÉ, ont choisi de mettre au point leur propre base de données pour inventorier les champignons du Bas-Rhin, en donnant la préférence aux mailles UTM. Il est vrai que dans un premier temps, COURTECUISSÉ se contenterait de recevoir une liste d'espèces trouvées par départements.

Dans ces conditions, je crois que pour notre société, il est "urgent d'attendre"... tout en se préparant.

Se rallier à la SMS pour dresser un inventaire des champignons d'Alsace me paraît très séduisant et cela nous permettrait de bénéficier des moyens informatiques dont s'est dotée la SMS. En tant que membre des deux sociétés, je me propose de suivre cette affaire de près. Jouer le jeu vis à vis de COURTECUISSÉ (et son correspondant en Alsace, le Professeur CARBIENER) me semble aller de soi également, à condition que ce ne soit pas une contrainte insurmontable.

Aussi, je suggère à chacun de commencer à noter les dates et les lieux de récoltes des espèces les plus intéressantes. Je suggère également de reprendre l'habitude de dresser systématiquement la liste des espèces récoltées au cours d'une sortie collective.

Naturellement, le sens des responsabilités et l'honnêteté scientifique de chacun devront rester constamment en éveil et la règle d'or devra être: il vaut mieux signaler moins d'espèces pourvu qu'elles soient déterminées avec un degré maximal de certitude. Le dépôt en herbier des exsiccata d'espèces intéressantes, rares ou critiques, est indispensable.

Lors de la réunion du 4/5/92, j'ai tenté une expérience de recenser auprès de l'auditoire présent, un certain nombre d'espèces, en faisant uniquement appel à la mémoire de chacun sur leurs récoltes passées. Paul HERTZOG, que j'ai contacté, a bien voulu également répondre à mon enquête pour la région de Colmar que nous prospectons rarement.

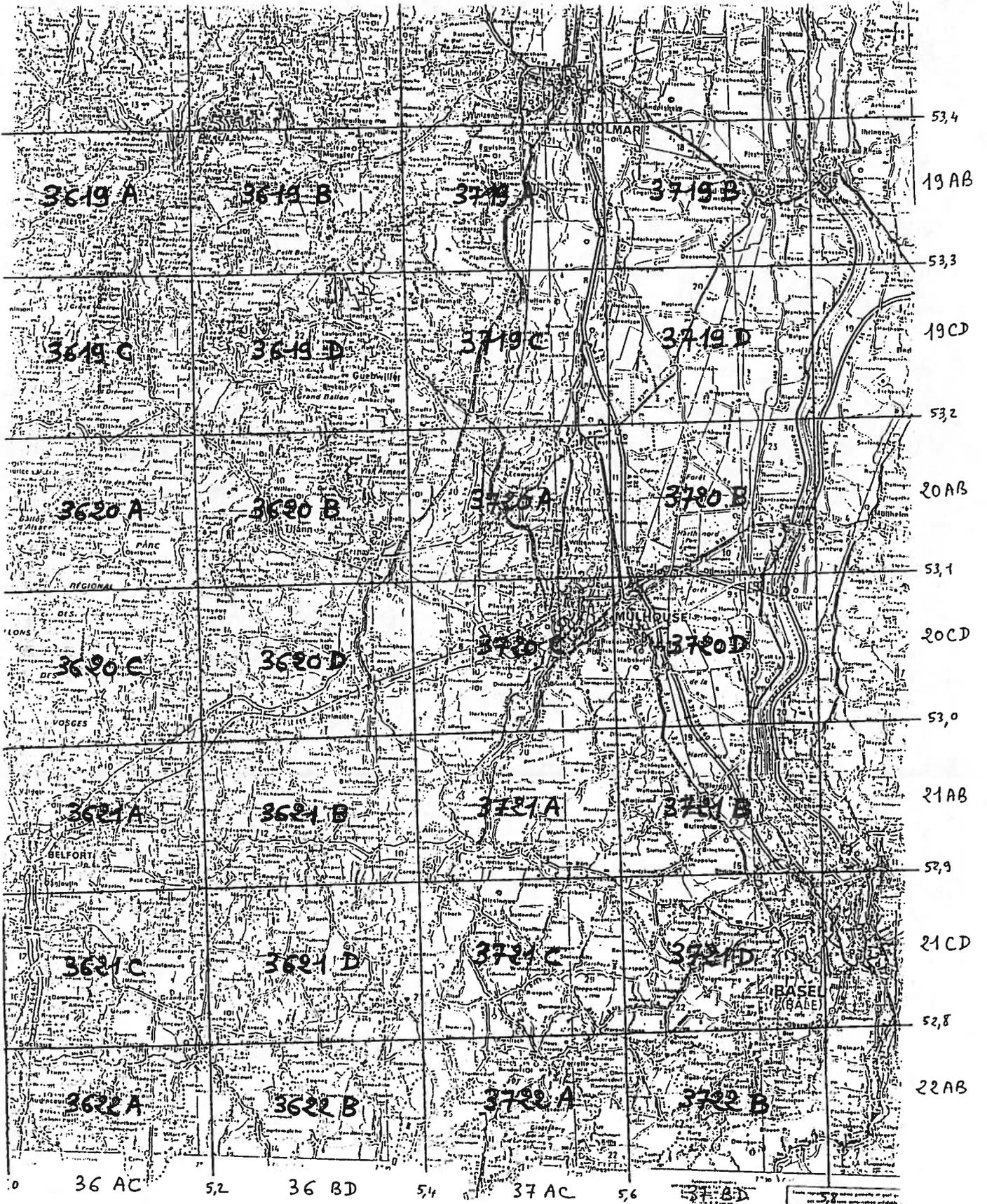
Les résultats actuels sont représentés en annexe, concernant quelques espèces communes (*Amanita phalloides*, *Cantharellus cibarius*...) et quelques espèces rares. D'une manière générale, on se souvient plus facilement de la localisation des espèces rares, surtout si on ne les a rencontrées qu'une fois.

Naturellement, ces tableaux ne sont qu'un "premier jet" et ils signalent au moins une récolte dans la maille considérée. Ils ne donnent aucune précision sur la rareté ou l'abondance des espèces concernées. Il faudrait pour cela avoir le recul de plusieurs années de recensement. Des mailles encore vides peuvent simplement signifier que ce sont des secteurs non prospectés. J'espère que d'autres résultats pourront être publiés dans le bulletin de l'année prochaine.

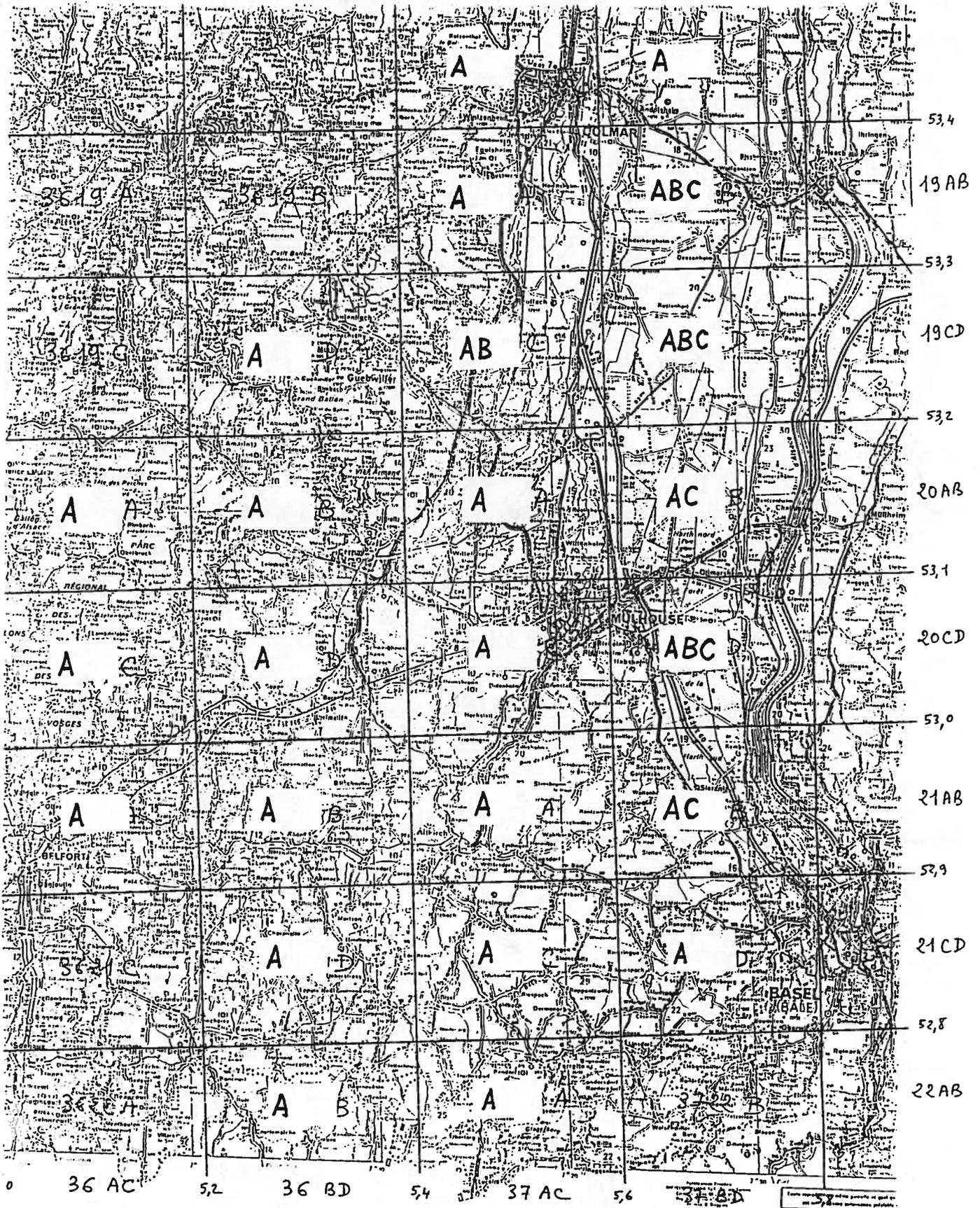
Annexe 1 : Les mailles MEN de COURTECUISSÉ avec leurs références.

Annexe 2 : Premier inventaire de *A. Phalloides*, *B. Satanus*, *C. Orellanus*.

Annexe 3 : Premier inventaire de *C. Cibarius*, *C. Fiesii*, *A. Caesarea* et *H. Calyptraeformis*.

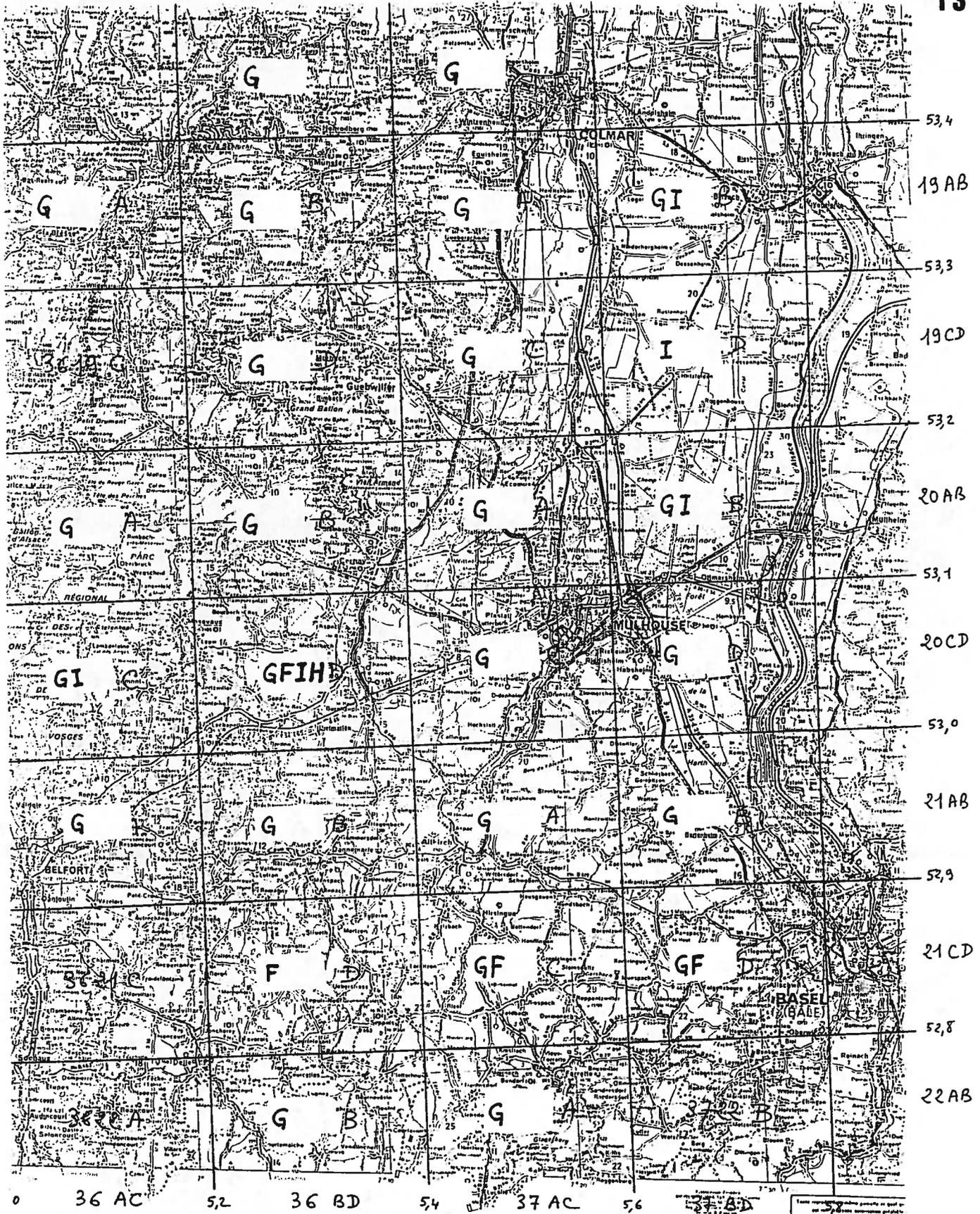


Annexe 1 : Notre région découpée selon les MEN de COURTECUISSÉ.



Annexe 2 : Amanita phalloides A
 Boletus Satanas B
 Cortinarius orellanus C

NB. On peut dire que la "phalloïde" est présente partout. Il faudrait vérifier ses limites en altitude. Le "Satan" est plutôt rare et calcicole. Le cortinaire "montagnard" est plutôt localisé en plaine (le traduire de préférence par "couleur de roucou")



Annexe 3 : *Cantharellus cibarius* G
Cantharellus friesii F
Amanita Caesarea I
Hygrocybe calyptraeformis H